

CORPUS DE NOS TEXTES FONDAMENTAUX



PROLOGUE

Rassembler nos références et comprendre leur articulation

Beaucoup de mots !

Baden-Powell a mis l'action, le jeu, la réalisation au centre de la méthode scout. Mais il a lui-même rempli des pages et des pages pour expliquer, pour diffuser, pour nuancer. Le mouvement réfléchit avant d'agir et après avoir agi : c'est tout à son honneur. Et comme les générations se succèdent rapidement, il revoit souvent ses copies.

Une des richesses du mouvement, c'est que les textes de référence sont construits depuis toujours avec les animateurs : les congrès, colloques et conférences jalonnent toute l'histoire de notre fédération.

Les cadres et les animateurs prennent régulièrement le temps de s'arrêter pour écrire un plan... sur lequel il faut d'abord se mettre d'accord.

Peu à peu, ces textes se complètent et forment un système très riche. Certains définissent, d'autres expliquent ou justifient, d'autres encore encadrent la mise en œuvre.

Notre fédération faisant partie d'un mouvement mondial, elle a pour volonté de s'intégrer dans ce que propose l'Organisation mondiale du mouvement scout. Ce corpus reflète cette volonté et invite à découvrir et lire nos textes fondamentaux en parallèle de ceux de l'OMMS.

Mettre en patrimoine

Le but du corpus de référence est de mettre ces textes à la disposition de tous ceux qui exercent une responsabilité dans notre fédération, quel que soit le lieu où ils s'engagent. Pour pouvoir utiliser le fruit de ces années de construction collective à bon escient, il convient sans doute, en face de chaque texte, de rappeler son origine et de glisser l'une ou l'autre information utile.

S'appuyer sur la connaissance des fondements est une démarche d'honnêteté intellectuelle fondamentale pour agir ensuite en toute liberté, pour continuer à construire la grande révolution scout ! Car ces textes évolueront certainement encore ou seront complétés par d'autres, au fil de l'histoire de tous ces moments où nous essayons de construire ensemble l'offre éducative qui nous semble la plus pertinente et la plus efficiente.

Pierre Scieur, juin 2007

Une source précieuse de réflexion ou d'action à l'attention des cadres locaux et fédéraux qui puiseraient dans ces textes.



© Les Scouts ASBL
Éditrice responsable : Christelle Alexandre
Rue de Dublin 21 - 1050 Bruxelles - Belgique
02.508.12.00 - lesscouts@lesscouts.be
6^e édition : mai 2019

Dépôt légal : D/2014/1239/2

www.lesscouts.be



SOMMAIRE

Principes généraux	5
La Mission du scoutisme	6
Une mission en commun	6
La définition du scoutisme.....	8
Définition selon l'OMMS.....	8
Notre Charte	9
Le but du scoutisme	10
Définition selon l'OMMS.....	10
Notre ambition éducative.....	10
Notre projet sur l'Homme.....	12
Pointes éducatives.....	13
Les principes et valeurs	14
Les principes et valeurs de l'OMMS	14
Loi et Promesse	15
Ma parole d'animateur scout	16
Méthode du scoutisme	18
La méthode selon l'OMMS.....	18
Notre méthode scoute.....	19
Gouvernance.....	21
OMMS	22
Principe général.....	22
Les Scouts.....	23
Principe général.....	23
Priorités	25
Tableau des priorités	26
Priorités à long terme.....	27
La vision du scoutisme et les priorités stratégiques.....	27
La destination de la Fédération et les priorités stratégiques	27
Priorités à moyen terme.....	30
Le plan triennal	30
Le contrat d'animation fédérale.....	30
Le contrat d'animation d'unité (et plan USO)	31
Directives d'animation	33
Position GSB : porte-à-porte	34
Alcool et produits psychotropes	34
Code qualité de l'animation chez Les Scouts	35
Destination de camp	37
À l'abri de la maltraitance	37





CHAPITRE 1

PRINCIPES GÉNÉRAUX

LA MISSION DU SCOUTISME

Pourquoi ?

Ce premier texte montre que le scoutisme a plus qu'un but : il se sent responsable d'une mission dans la société. C'est un texte très court, dans lequel chaque mot pèse lourd. Il existe également une vision du scoutisme basée sur trois axes : le mouvement éducatif, le public adolescent et l'ouverture à toutes les cultures. La vision du scoutisme est, en d'autres mots, une projection du mouvement scout dans l'avenir, une image de ce que l'on voudrait qu'il soit.

Quand ?

La définition de la mission est une préoccupation fondamentale dans notre mouvement.

Elle est mise au point par les conférences mondiales du mouvement scout, qui se tiennent tous les trois ans. Le texte actuel a été adopté lors de la conférence de Durban en 1999. Il a ensuite été raccourci et simplifié à la conférence mondiale de Ljubjana en 2014.

La mission du scoutisme

Le scoutisme a pour mission - en partant de valeurs énoncées dans la Promesse et la Loi scout - de contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur peuplé de personnes épanouies, prêtes à jouer un rôle constructif dans la société.

La mission du scoutisme

On compte aujourd'hui 50 millions de scouts actifs dans plus de 160 organisations scoutes nationales reconnues, dans autant de pays et territoires. Tous sont animés par la même mission.

Expression des valeurs fondamentales du mouvement au travers des trois devoirs du scout :

- épanouissement personnel ;
- épanouissement social ;
- épanouissement spirituel.

LE SCOUTISME A POUR MISSION

Ce que nous essayons de faire.

- EN PARTANT DES VALEURS ÉNONCÉES

Ce en quoi nous croyons, ce que nous défendons.

DANS LA PROMESSE ET LA LOI SCOUTES -

DE CONTRIBUER

D'autres que nous exercent une influence sur les jeunes.

Une notion qui couvre la vie entière.

À L'ÉDUCATION

DES JEUNES

Tous les jeunes : garçons et filles de 6 à 18 ans.

Avec d'autres.

AFIN DE PARTICIPER À LA CONSTRUCTION

D'UN MONDE MEILLEUR

De meilleures personnes pour un monde meilleur.

PEUPLÉ DE PERSONNES ÉPANOUIES

Une dimension sociale : engagement et solidarité.

L'épanouissement individuel de chaque scout dans les cinq domaines de développement :

- affectif ;
- physique ;
- intellectuel ;
- moral et spirituel ;
- social.

PRÊTES À JOUER UN RÔLE CONSTRUCTIF

DANS LA SOCIÉTÉ.

Aux plans local, fédéral et international.

www.lesscouts.be

Éditrice responsable : Christelle Alexandre – Les Scouts ASBL – rue de Dublin 21 – 1050 Bruxelles – www.lesscouts.be – lesscouts@lesscouts.be



LA DÉFINITION DU SCOUTISME

OMMS

Mouvement éducatif pour les jeunes, fondé sur le volontariat, le scoutisme est non politique et ouvert à tous sans aucune distinction, conformément au but et à la méthode conçus par Baden-Powell.

Constitution de l'OMMS

Les Scouts

Pourquoi ?

Le mouvement a voulu, dans un texte officiel, préciser les trois principes (social, spirituel et personnel) et définir l'identité du mouvement en partant du point de vue des animateurs.

Quand ?

En 1997, la Fédération des Scouts Catholiques (FSC) lance des tables rondes dans toutes les unités. L'objectif est de définir, avec les animateurs, l'identité du mouvement. Le *Congrès de la Charte*, faisant suite à ces réflexions, permettra la rédaction de notre *Charte*. Ce texte est présenté, en 1998, à une assemblée fédérale qui l'adopte formellement. Il devient l'un de nos textes fondamentaux et souligne, entre autres choses, la question du respect des convictions tout en maintenant une référence claire à l'Eglise et à Jésus-Christ. Par la suite, pour traduire la diversité des convictions, l'assemblée générale compétente décide de mettre le nom de la fédération en cohérence avec ce texte. La fédération prend donc le nom Les Scouts – Fédération Catholique des Scouts Baden-Powell de Belgique. De la sorte, elle souhaite mettre en avant le fait que ce ne sont plus les scouts qui sont catholiques mais plutôt la fédération elle-même.

Le congrès *Sensation*, un congrès entre animateurs où a été abordée la question de notre devoir d'éducation spirituelle, débouche sur une modification du troisième paragraphe de notre *Charte* en 2006. Lors de l'assemblée fédérale d'octobre 2006, la fédération réaffirme l'importance cruciale du développement spirituel, devient multiconfessionnelle et laisse la liberté à chaque unité de situer son animation dans un courant religieux ou non.



Notre Charte

Mouvement éducatif pour les jeunes, fondé sur le volontariat, le scoutisme est non politique et ouvert à tous sans aucune distinction, conformément au but et à la méthode conçus par Baden-Powell.

L'ENGAGEMENT DES ANIMATEURS

Attentifs à la sécurité et au bien-être des jeunes qui leur sont confiés, les animateurs sont porteurs du projet du mouvement et vivent en cohérence avec ses valeurs.

Se formant à leur rôle d'éducateurs scouts, ces animateurs bénévoles œuvrent en équipe, soucieux d'inscrire leur action dans le parcours proposé aux jeunes de 6 à 18 ans.

La rencontre d'autres animateurs et cadres du mouvement ainsi que des parents permet la nécessaire confrontation des expériences et la remise en question régulière de leur animation.

Les animateurs agissent là où ils vivent pour faire connaître et proposer à tous le projet du scoutisme.

L'ACCUEIL DE TOUS

Notre scoutisme est un droit pour tous. Chaque jeune, fille ou garçon, est invité à découvrir les valeurs du mouvement et à y adhérer librement.

Personne unique, grandissant grâce à ses propres choix, acteur de sa propre éducation, tout jeune a sa place dans l'une ou l'autre de nos sections.

Tenant compte du fait qu'elles soient ou non en coéducation, les sections sont ouvertes à tous, dans le respect de la différence de chacun, source d'enrichissement pour tous.

Quel qu'il soit, le jeune se sent en confiance dans sa section où les droits à la parole et à l'écoute sont reconnus par et pour tous.

UN DÉVELOPPEMENT SPIRITUEL ACTIF ET OUVERT À LA DIFFÉRENCE

Le développement spirituel est une dimension essentielle de notre contribution éducative : il est indispensable à l'équilibre et à l'épanouissement du jeune. C'est une composante unique de l'être humain : elle lui permet de donner du sens à sa relation à lui-même, aux autres et au monde et de s'interroger sur son existence et sa place dans l'univers.

Dans nos sections, le développement spirituel n'est pas confiné à la sphère individuelle : dans le respect de son caractère intime, il se vit et se partage dans la vie quotidienne comme dans des moments spécifiques. Nos groupes permettent, au rythme de chacun, l'expression et la rencontre de différentes valeurs, idées et convictions, religieuses ou non ; ils contribuent ainsi au dialogue et à la compréhension mutuelle qui aideront les scouts à jouer un rôle dans la construction de la paix.

Nos animateurs offrent l'espace nécessaire pour que le jeune puisse approfondir ses découvertes, vivre sa spiritualité et s'enrichir au contact de la tradition et de la diversité. Les animateurs sont des éveilleurs ; ils suscitent la réflexion et l'échange, en s'appuyant sur des références, entre autres chrétiennes, pour aller au-delà des pensées et des expériences personnelles. Ils ne sont pas tenus d'amener ou de défendre des propositions précises : leur cheminement personnel doit aussi être respecté.

La fédération outille les animateurs dans cet aspect de leur rôle et donne à chacun des occasions d'approfondir l'expérience de sa propre démarche spirituelle. En fonction de ses particularités, chaque conseil d'unité organise la mise en œuvre de ce développement spirituel dans les sections. Il veille constamment au respect actif des convictions et s'interroge régulièrement sur ce qui est proposé à chaque scout.

LE BUT DU SCOUTISME

OMMS

Le Mouvement scout a pour but de contribuer au développement des jeunes en les aidant à réaliser pleinement leurs possibilités physiques, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles, en tant que personnes, que citoyens responsables et que membres des communautés locales, nationales et internationales.

Constitution de l'OMMS

Les Scouts

Définition

Le but du scoutisme est, chez Les Scouts, décrit dans notre ambition éducative. Celle-ci est traduite dans deux textes : nos pointes éducatives et notre projet sur l'Homme.

Notre ambition éducative

Pourquoi ?

Les pointes éducatives sont une mise en œuvre progressive et adaptée pour atteindre le projet sur l'Homme. Un tel projet ne s'atteint pas du jour au lendemain. Le scoutisme n'est pas un simple loisir, mais un mouvement d'éducation dont l'action éducative s'inscrit dans la durée.

Le texte *Projet sur l'Homme* qualifie avec précision le type de citoyen que le scoutisme essaie de favoriser. Il n'est donc pas un lieu d'éducation neutre ou générale. Tout en étant apolitique, la fédération et ses membres s'engagent dans l'existence, animés d'une certaine conception de l'Homme, de ses relations et de la société. Ce texte est fondamental pour comprendre certains choix dans nos propositions pédagogiques et pour mesurer l'enjeu de nombreuses insistances dans la formation des animateurs. Il éclaire la présence d'outils tels que le conseil, le projet, le bivouac ou, plus subtilement, l'approche donnée à la relation ou à l'évolution personnelle de chacun.

Chacun des scouts, petit ou grand, doit trouver dans nos sections de quoi grandir selon son rythme. Les animateurs essaient de construire un parcours cohérent qui tient compte d'une évidence : c'est bien la même personne qui passe par toutes les étapes, il faut lui offrir la possibilité d'évoluer en s'appuyant sur les acquis apportés successivement par chaque étape du parcours. Pour mettre en œuvre progressivement le projet sur l'Homme, l'animateur de chaque branche tient compte des caractéristiques liées à l'âge de son scout : à chaque étape du parcours, il vise une pointe éducative choisie en fonction des aptitudes et des besoins du scout.

Quand ?

La réflexion sur le type d'Homme à construire est quant à elle aussi vieille que la fédération. En 1983, l'assemblée générale adopta un document d'une dizaine de pages, appelé *Notre projet sur l'Homme*. En 1999, au moment d'entamer les travaux sur la méthode, Thierry Moïse et son équipe en ont réalisé une version plus synthétique ensuite légèrement retravaillée en 2013.

Les pointes éducatives forment le premier texte conçu par Thierry Moïse et son équipe, en janvier 1998, au moment d'entamer la réécriture de la méthode scout. Il était en effet indispensable de se mettre d'accord sur le cap à atteindre par chacune des tranches d'âge.



Notre projet sur l'Homme

Notre scoutisme participe au développement de chaque jeune. Nous voulons un Homme :

AUTONOME ET LIBRE

Un Homme autonome et libre crée de manière active son équilibre personnel en assumant son caractère, ses goûts, ses faiblesses. Il fait ses propres choix de relation, d'action et de manière de vivre.

Il enrichit ainsi sa personnalité du fruit de ses rencontres avec les autres.

CONSCIENT ET CRITIQUE

Un Homme conscient et critique connaît ses limites et ses capacités. Il analyse la réalité, pose des choix, prend des initiatives et des responsabilités.

SOCIABLE

Un Homme sociable développe avec les autres des rapports authentiques et enrichissants. Il vit harmonieusement tant en société que dans tous les groupes dont il fait partie.

PARTENAIRE ET SOLIDAIRE

Un Homme partenaire veut vivre avec l'autre, différent et égal à la fois. Il construit avec lui des projets de vie et d'action.

Ceci le conduit à la solidarité : il s'engage pour garantir à l'autre les moyens de vivre autonome et libre.

INTÉRIEUR

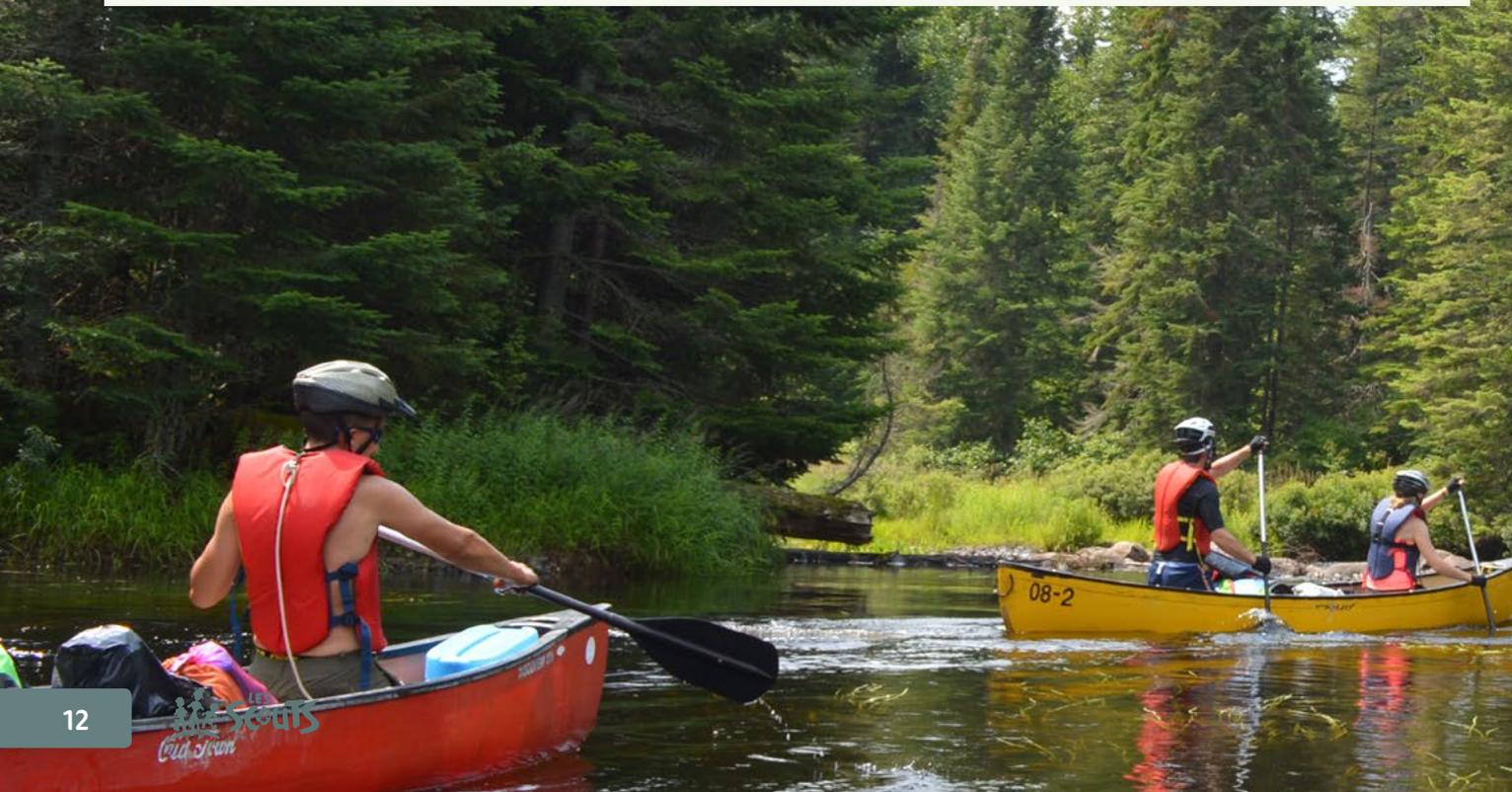
Un Homme intérieur a une spiritualité, adhère à des valeurs qui dépassent le matériel ou le visible ; il se forge des critères de choix de vie et s'engage en fonction de ceux-ci.

ÉQUILIBRÉ

Un Homme équilibré construit l'unité dans sa vie. Il établit une cohérence entre ce qu'il pense, ce qu'il dit et ce qu'il fait. Il est ouvert au changement, accepte le risque de cette ouverture et fait le pari de solutions neuves.

CONFIANT

Un Homme confiant est en mesure de développer ses propres qualités et d'exercer ses choix personnels. Il rencontre l'autre sans a priori négatif et lui permet ainsi de grandir et d'être davantage lui-même. Fort de cette confiance en lui et en l'autre, il se laisse interpeller par le monde.



Pointes éducatives

À LA RIBAMBELLE, JE PRENDS CONFIANCE.

À l'âge des baladins, l'enfant connaît de grands changements, tant sur le plan intellectuel que relationnel. Pour profiter de toutes ses découvertes, il a besoin d'acquérir la confiance indispensable à son épanouissement.

La première étape du parcours scout lui offre un temps pour prendre confiance en lui, dans les autres et dans le monde.

Grâce à ce que l'animateur met en place, le baladin ou la baladine développe son plaisir et sa volonté de rencontrer, savoir, connaître, oser, essayer, y arriver et s'émerveiller.

À LA MEUTE, JE VIS PLEINEMENT AVEC LES AUTRES.

Entre 8 et 12 ans, l'enfant traverse une période d'approfondissement de la relation aux autres. De plus en plus conscient des mécanismes de la vie en communauté, il aime se sentir membre à part entière des groupes auxquels il participe.

La meute offre à l'enfant un espace pour expérimenter toutes les composantes de cette vie sociale. En acceptant des responsabilités adaptées à son âge, l'enfant continue à prendre confiance.

Grâce à ce que l'animateur met en place, le louveteau ou la louvette développe son plaisir et sa volonté d'écouter, de s'affirmer, de respecter, de partager, d'agir en coopération et de prendre conscience de ce qu'il ou elle vit à la meute.

À LA TROUPE, JE CONSTRUIS AVEC LES AUTRES.

Au début de l'adolescence, l'éclaireur ou l'éclaireuse développe sa prise de responsabilité par rapport à soi-même et aux autres : il ou elle prend les choses en main.

À la troupe, et particulièrement au sein d'un plus petit groupe qu'est la patrouille, il ou elle participe à la construction collective de projets, dans un esprit de complémentarité et de solidarité.

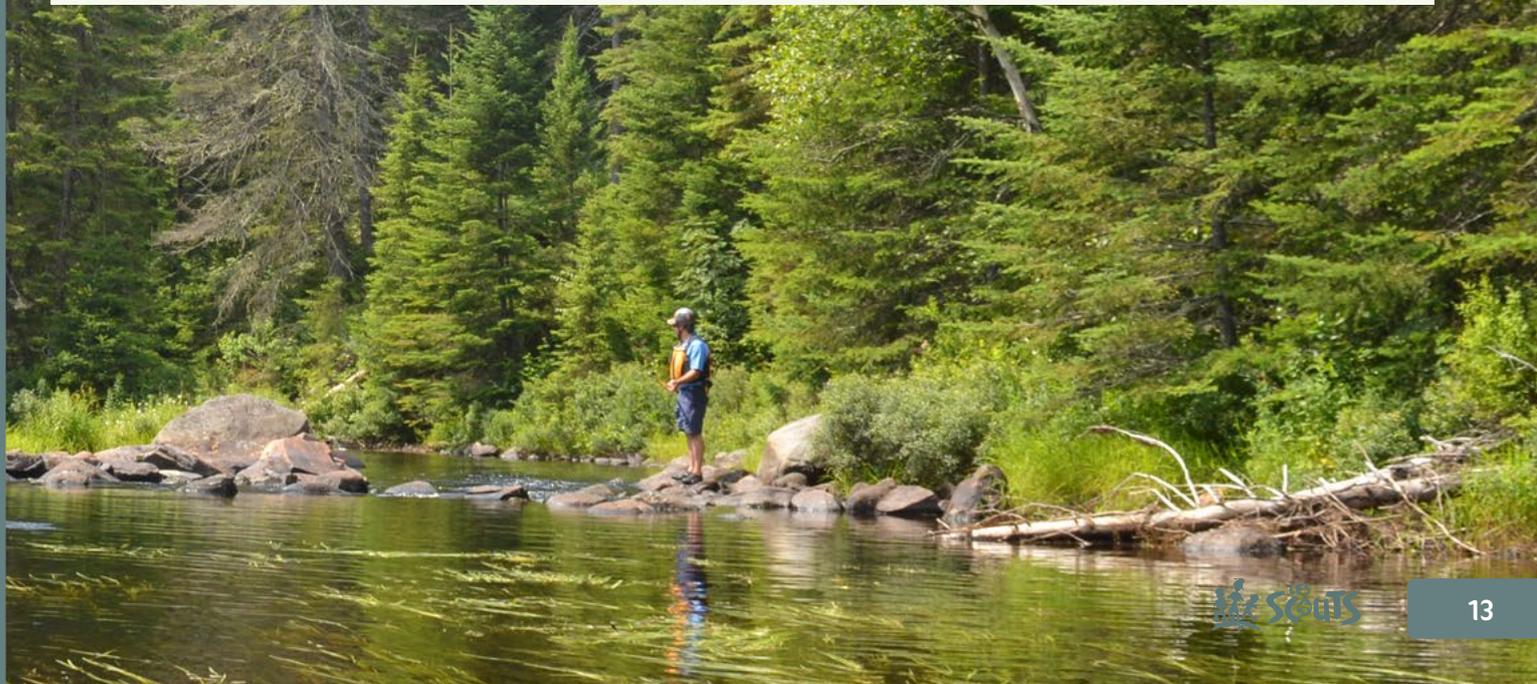
Grâce à ce que l'animateur met en place, l'éclaireur ou l'éclaireuse développe son plaisir et sa volonté de rêver, de faire des plans, d'être responsable, de s'outiller, d'agir pour le groupe et de vivre des aventures.

AU POSTE, JE M'ENGAGE.

En cette période de recherche et de construction de ses idéaux personnels, le pionnier ou la pionnière souhaite élargir son horizon.

Au poste, il ou elle se découvre citoyen-ne du monde et essaie d'y prendre place en mettant ses compétences et ses énergies au service des autres et de ses convictions.

Grâce au soutien de l'animateur, le pionnier ou la pionnière développe son plaisir et sa volonté de faire le point, d'adhérer, d'assumer, de réfléchir à son avenir, d'agir en cohérence avec ce en quoi il ou elle croit, d'aller au bout de ses rêves.



LES PRINCIPES ET VALEURS

OMMS

Tous les membres du Mouvement scout s'engagent à suivre la *Promesse* et la *Loi* scout. Leur formulation peut varier d'une organisation scout nationale à une autre pour s'adapter à la culture locale, mais elles restent fondées sur la *Promesse* et la *Loi* exprimées par Lord Baden-Powell, le fondateur du Scoutisme :

La Promesse scout

Sur mon honneur, je promets de faire tout mon possible pour :

- servir Dieu et le roi (ou Dieu et mon pays),
- aider mon prochain à tout moment,
- obéir à la *Loi* scout.

Constitution de l'OMMS

La Loi scout

1. Le scout n'a qu'une parole.
2. Le scout est loyal.
3. Le scout se rend utile et aide son prochain.
4. Le scout est un ami pour tous et un frère pour tous les autres scouts.
5. Le scout est courtois.
6. Le scout est bon pour les animaux.
7. Le scout obéit sans discussion à ses parents, à son chef de patrouille et à son chef.
8. Le scout sourit et siffle en toute difficulté.
9. Le scout est économe.
10. Le scout est propre dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

Constitution de l'OMMS

Les principes

Le Mouvement scout est basé sur les principes suivants :

Devoir envers Dieu

La relation d'une personne avec les valeurs spirituelles de la vie, la croyance fondamentale dans une force qui dépasse l'être humain.

Devoir envers autrui

- La loyauté envers son pays dans la perspective de la promotion de la paix, de la compréhension et de la coopération sur le plan local, national et international.
- La participation au développement de la société dans le respect de la dignité de l'être humain et de l'intégrité de la nature.

Devoir envers soi-même

La responsabilité de son propre développement.

Constitution de l'OMMS

Les Scouts

Définition

Les principes et valeurs de la fédération Les Scouts, sont traduits dans deux contenus :

- Loi et Promesse ;
- Ma parole d'animateur scout.

La Loi et la Promesse

Pourquoi ?

La *Loi* scout montre un idéal, un appel à «être» en proposant des conseils de vie que chacun pourra mettre en application à son rythme, selon ses limites et ses forces.

En fait, notre *Loi* se situe plus sur un plan éthique ou moral que législatif. La question à se poser n'est donc pas si l'on doit "respecter" la *Loi* scout mais comment se laisser interpellé par elle.

Quand ?

En 1908, dans son premier ouvrage *Scouting for boys*, Baden-Powell proposait la *Loi* scout ainsi que la *Promesse*. Sa première traduction en français fut réalisée en 1912. Depuis, chaque mouvement adapte le texte en fonction de sa réalité nationale et religieuse. La *Loi* scout est donc diverse suivant les pays, les mouvements et les branches, même si les valeurs restent partagées. La *Loi* scout est un symbole d'unité pour l'ensemble du scoutisme mondial. Il est indispensable de souligner ici le rôle du Comité mondial du scoutisme qui donne son aval sur tout changement dans la *Loi* ou la *Promesse* afin de maintenir une certaine cohérence au sein du mouvement.

Dans notre fédération, la *Loi* a été actualisée à plusieurs reprises : en 1931, 1981, 1984 et en 2012.

La *Promesse* a aussi été adaptée aux réalités des différentes fédérations scout, depuis le texte original. Le texte et l'importance de la *Promesse* ont plus ou moins évolué selon les organisations. Fondamentalement, tous les mouvements se réclament toujours de l'intention du fondateur du scoutisme lorsqu'il composa son texte.

Après un an de réflexions approfondies (par exemple lors du congrès des animateurs sur les valeurs scout, *Odyssée*, en février 2011), de nombreux participants se sont penchés sur notre *Loi* scout et sur la *Promesse* : l'objectif était de réfléchir sur ces textes, sur nos valeurs et sur la forme adéquate pour les exprimer. Le 2 mars 2012, notre fédération a vécu un moment historique : l'assemblée fédérale a voté un texte de *Promesse* de référence ainsi qu'une reformulation des articles de la *Loi* scout.

Une clarification détaillée a été faite sur la différence entre animation spirituelle et animation aux valeurs. Il a été clairement mentionné que la politique du mouvement reste celle approuvée par l'assemblée fédérale de 2006 (notre *Charte* : un développement spirituel actif et ouvert à la différence).

Le signe scout et ses trois doigts levés témoigne de la présence des trois principes introduits par Baden-Powell : le devoir envers Dieu, le devoir envers autrui et le devoir envers soi-même. On parle aussi des principes spirituel, social et personnel.

Ma Parole d'animateur scout

Ma *Parole d'animateur scout* est un engagement prononcé par l'animateur scout devant son conseil d'unité visant à garantir la qualité du scoutisme dans les unités locales.

Pourquoi ?

La réflexion sur le soutien à l'engagement des animateurs est permanente. Comment les aider à être conscients de leurs multiples et importantes responsabilités ? Comment faire en sorte qu'ils soient conscients d'être des animateurs scouts et pas seulement des animateurs ? Comment aider les staffs d'unité dans leur travail de motivation ? Le texte d'engagement de l'animateur a été revu suite au travail de réflexion sur la *Promesse*. Il s'inscrit à présent dans une démarche de renouvellement de la *Promesse*. En 2018, le texte officiel a été légèrement modifié et se clôt désormais sur la première phrase du *Code qualité de l'animation*, introduisant ainsi un autre engagement fort pour l'animateur. Celui-ci, repris dans les positions de la fédération (plus loin), est davantage axé sur la sécurité physique et morale des jeunes.

Quand ?

Il a été créé par l'équipe de Thierry Moïse en mai 2000 et immédiatement diffusé aux animateurs d'unité. Il a aussi donné naissance à un slogan synthèse, emprunté à Jean-Jacques Goldmann : « *Du temps, du talent et du cœur* ». Ces trois mots lourds de sens figurent sur l'insigne porté par les animateurs. Le slogan est resté mais le texte a ensuite été revu en 2012 suite à la réflexion sur la *Promesse*.

La Loi scout

1. Le scout fait et mérite confiance.
2. Le scout s'engage là où il vit.
3. Le scout rend service et agit pour un monde plus juste.
4. Le scout est solidaire et est un frère pour tous.
5. Le scout accueille et respecte les autres.
6. Le scout découvre et respecte la nature.
7. Le scout fait tout de son mieux.
8. Le scout sourit et chante, même dans les difficultés.
9. Le scout partage et ne gaspille rien.
10. Le scout respecte son corps et développe son esprit.

La promesse scout

« Je souhaite, en mon âme et conscience, me joindre à la fraternité scout mondiale, rendre le monde meilleur et participer à la construction de la paix. Je m'engage, à travers mon épanouissement personnel, social et spirituel, à vivre, chaque jour, au mieux, les valeurs de la **Loi** scout. »

Ma parole d'animateur scout

« Lors de ma **Promesse**, j'ai souhaité, en mon âme et conscience, me joindre à la fraternité scout mondiale, rendre le monde meilleur et participer à la construction de la paix.

Aujourd'hui, je renouvelle mon engagement à vivre chaque jour au mieux les valeurs de la **Loi** scout, à travers mon épanouissement personnel, social et spirituel.

Avec mon staff, je donnerai de mon temps, chaque semaine, pour préparer et mettre en oeuvre une animation scout adaptée à chacun.

Je développerai mon talent d'animateur/animateur scout-e à travers la formation et le partage d'expériences, et je serai curieux-se de découvrir ce que la fédération propose.

Et avec coeur, je transmettrai les valeurs du scoutisme aux jeunes qui me sont confiés.

Avec vous, membres du conseil d'unité, je m'engage à mettre en oeuvre une relation éducative de qualité, basée sur la confiance et la bientraitance, pour contribuer à l'épanouissement de chacun de nos scouts. »

MÉTHODE DU SCOUTISME

OMMS

La méthode scout est un système d'autoéducation progressive fondé sur l'interaction de tous les éléments suivants :

- La *Promesse* et la *Loi* scoutes ;
- L'apprentissage par l'action ;
- La progression personnelle ;
- Le système des équipes ;
- Le soutien des adultes ;
- Le cadre symbolique ;
- La nature ;
- L'engagement dans la communauté.

Constitution de l'OMMS

Les Scouts

Pourquoi ?

Comme tout lieu d'éducation, le scoutisme a sa méthode propre. Elle a été définie dès le départ par Baden-Powell. Celui-ci rassemble dans un cocktail unique des ingrédients de base comme l'éducation par l'action, la vie dans la nature, l'engagement, la vie en petits groupes. Une association scout, pour être reconnue par l'OMMS, doit mettre en œuvre cette méthode. Elle ne peut décider de supprimer l'un ou l'autre élément mais elle a évidemment la liberté de les présenter à sa manière, dans le langage qui convient le mieux à sa culture. Tout comme la méthode scout de l'OMMS, notre méthode est fondée sur l'interaction de chacun des éléments la constituant.

Quand ?

Chaque animateur doit avoir la possibilité de découvrir la méthode. Au sein de notre fédération, elle a été diffusée dès le départ à travers de nombreuses publications.

En 1995, l'équipe d'Arnaud Gorgemans réunit pour la première fois les quatre propositions de branche dans un même ensemble : la *Farde de l'animateur*. Chaque fascicule a été conçu par une équipe de branche. La concertation pour construire un parcours cohérent a été limitée.

C'est précisément pour créer un ensemble progressif que Thierry Moïse et son équipe entreprennent la rédaction d'un outil commun, pourvu de précisions liées à chaque branche. La commission fédérale, avec l'aide du conseil fédéral, commence ses travaux par la reformulation des concepts clés. Les anciens mots en *-tion* (*progression, intégration, évaluation*), jugés très conceptuels, disparaissent. L'accent est remis sur l'apprentissage naturel, appelé *Découverte*, ponctué de moments pour permettre à chacun de faire le point sur ce qu'il découvre ; ces pauses de digestion sont appelées *Bivouacs*. Le cahier *Les sept merveilles de la méthode scout* sort en juin 2000. Les équipes de cadres se lancent en septembre 2000 dans une grande tournée de présentation de la nouvelle mouture de nos propositions pédago-

giques, comme nous les nommons dans un esprit d'ouverture et de modestie.

Les idées maîtresses s'installent peu à peu mais le support est jugé trop lourd. En juillet 2002, l'équipe de Pierre Scieur s'attelle alors à la rédaction de quatre cahiers plus petits et surtout à la création de fiches spécifiques à chaque branche, pour illustrer avec schémas et exemples réels la mise en œuvre de chaque élément de la méthode à un âge précis. Les pages expliquant chacun de ces éléments sont communes à tous les cahiers. Un cinquième cahier regroupe toutes les fiches de branche : il est particulièrement destiné aux cadres locaux et fédéraux.

En 2013, l'équipe de Jérôme Walmag se lance dans une relecture approfondie de la méthode scout et rassemble le tout dans un seul cahier, *Balises pour l'animation scout*. Un seul cahier pour mettre en évidence la cohérence pédagogique « *On a 12 ans pour le faire* ».

En 2015, l'équipe de Jérôme Walmag édite une deuxième édition pour intégrer essentiellement les modifications aux outils de branche Pionniers conçus par Christelle Alexandre, animatrice fédérale Pionniers, et un groupe de travail de cadres fédéraux.

Comme spécifié dans la Constitution de l'organisation mondiale du scoutisme, notre méthode est cohérente avec le but et les principes du Mouvement scout et est revue lorsqu'une évolution de la méthode scout est adoptée par la Conférence Mondiale du Scoutisme. Dès lors, suite à l'introduction du huitième point dans la méthode scout en 2017 lors de la 41e Conférence Mondiale du Scoutisme à Baku, Azerbaïdjan, notre méthode s'ouvrira à elle aussi prochainement à l'engagement dans la communauté.

Notre méthode scout

LA RELATION

Chaque animateur développe avec chaque jeune une relation d'écoute, de partage, de confiance et de respect permettant à tous de grandir.

L'ACTION

C'est par l'action que les scouts apprennent : Jeux, Ateliers, Projets, Actions de service, moments de la Vie quotidienne, etc. Ces activités sont construites, le plus souvent avec les jeunes, en fonction de leurs aspirations et de leurs aptitudes.

LE PETIT GROUPE

La vie dans un petit groupe de pairs, où les relations sont intenses, offre aux scouts un lieu idéal de découverte de soi et des autres. Chacun et chacune y trouve de l'espace pour apprendre en toute confiance à devenir responsable et solidaire.

LA DÉCOUVERTE

Au fil des actions menées, chaque scout réalise des découvertes personnelles. Il s'investit ensuite dans une démarche d'évaluation, ce qui lui permet d'être conscient de ses apprentissages et curieux d'en vivre d'autres.

LA LOI ET LA PROMESSE

Notre *Loi* n'est pas un règlement. Elle est une route vers un idéal. Elle exprime des valeurs partagées dans lesquelles il est proposé à chaque scout de grandir.

LA SYMBOLIQUE

La symbolique scout est constituée d'un ensemble de paroles, gestes et rites porteurs de sens. Elle renforce le groupe, permet à chacun de trouver des repères et favorise le sentiment d'appartenance à un mouvement mondial. Certains de ces repères sont hérités de l'histoire du mouvement. D'autres sont liés à un cadre imaginaire. D'autres encore sont construits par le groupe.

LA NATURE

Par la vie en plein air, les scouts découvrent leurs propres dimensions et limites. Le milieu naturel leur offre défis, partages de moments difficiles ou exaltants, émerveillements et découvertes spirituelles. Les scouts acquièrent ainsi des attitudes et des comportements responsables envers l'environnement.

Balises pour l'animation scout, pages 23 et 24.





CHAPITRE 2

GOUVERNANCE

Principe général

Pourquoi ?

La *Constitution* régit le fonctionnement de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout dans un esprit de coopération, d'amitié et de fraternité mondiales. Cette constitution coordonne le mouvement scout à travers le monde.

Quand ?

Des représentants accrédités des associations scouts nationales, qui avaient adopté et pratiqué le mouvement scout fondé par Robert Baden-Powell en 1907, se sont réunis à Paris, en juillet 1922. Ils ont créé la *Conférence internationale du scoutisme* avec un comité exécutif et un secrétariat. Cette conférence deviendra ensuite la *Conférence mondiale du scoutisme*.

Notre fédération est un des membres fondateurs de l'OMMS.

Cette constitution se trouve sur le site
www.scout.org

LES SCOUTS

Principe général

Pourquoi ?

La fédération, comme toute ASBL, doit disposer de statuts clairs, publiés au journal officiel. D'autre part, un règlement d'ordre intérieur explique comment les unités et la fédération s'organisent : qui est responsable de quoi, quelle instance a quelle compétence.

Quand ?

Nos statuts et règlement évoluent en permanence : l'association cherche la meilleure manière de se structurer pour soutenir le scoutisme à l'échelon local. En 1986, une grande réforme baptisée *Vivre ensemble* a été lancée, sous l'impulsion de Luc Van Cauter.

Il s'agissait de rompre avec une structure plus hiérarchique et de créer une structure moderne, au service de chaque unité. La réforme a été achevée par Thierry Moïse, notamment avec la création d'une fédération d'unités en 2001. Désormais, celles-ci sont au cœur des décisions de la vie du mouvement. Chaque unité a le même pouvoir décisionnel, qu'importe sa taille ou son histoire. Tous les trois ans, à l'occasion de l'assemblée fédérale, les unités sont représentées par un délégué, lequel participe activement à la construction du contrat d'animation fédérale, un acte fort pour les trois années à venir. Ce sont également les délégués des unités qui composent la majorité de l'assemblée au moment de l'élection de la présidence.

Les animateurs des sections jouent le premier rôle dans l'action éducative du mouvement. Les cadres locaux et fédéraux du mouvement ne trouvent la justification de leur présence que dans l'aide et le soutien qu'ils apportent aux animateurs en section. Les cadres coordonnent leurs actions d'appui aux animateurs. La collaboration entre eux donne aux animateurs le soutien qu'ils sont en droit d'attendre.

L'association est une fédération d'unités scoutistes. L'unité crée le scoutisme et développe son action dans le milieu où elle s'inscrit. Le conseil d'unité rassemble tous les animateurs de l'unité ; il pilote l'animation de l'ensemble des sections. Les unités adhèrent aux principes fondamentaux et aux règles de fonctionnement de la fédération. Les unités sont reconnues, encadrées et soutenues par la fédération.

Les animateurs élisent l'animateur d'unité et le président fédéral, selon les procédures définies par le présent règlement. Les contrats d'animation de l'animateur d'unité et du président fédéral, approuvés respectivement par le conseil d'unité et par l'assemblée fédérale, constituent les priorités d'action de l'unité et de la structure d'encadrement. Les autres animateurs et cadres entrent en fonction sur présentation de l'animateur d'unité ou du président fédéral et avec l'accord de l'équipe, du conseil ou de l'assemblée concernée. Les congrès permettent aux animateurs de participer aux travaux pédagogiques du mouvement.

Les principes généraux de la fédération portant sur la méthode scoutiste et l'animation des sections et des unités sont concrétisés et complétés par des décisions de l'assemblée fédérale, de la commission fédérale ou du conseil fédéral. Ces textes de référence sont mis à la disposition des animateurs dans un ensemble qui les présente et qui les situe.

Règlement fédéral, articles 6.1 à 6.4.



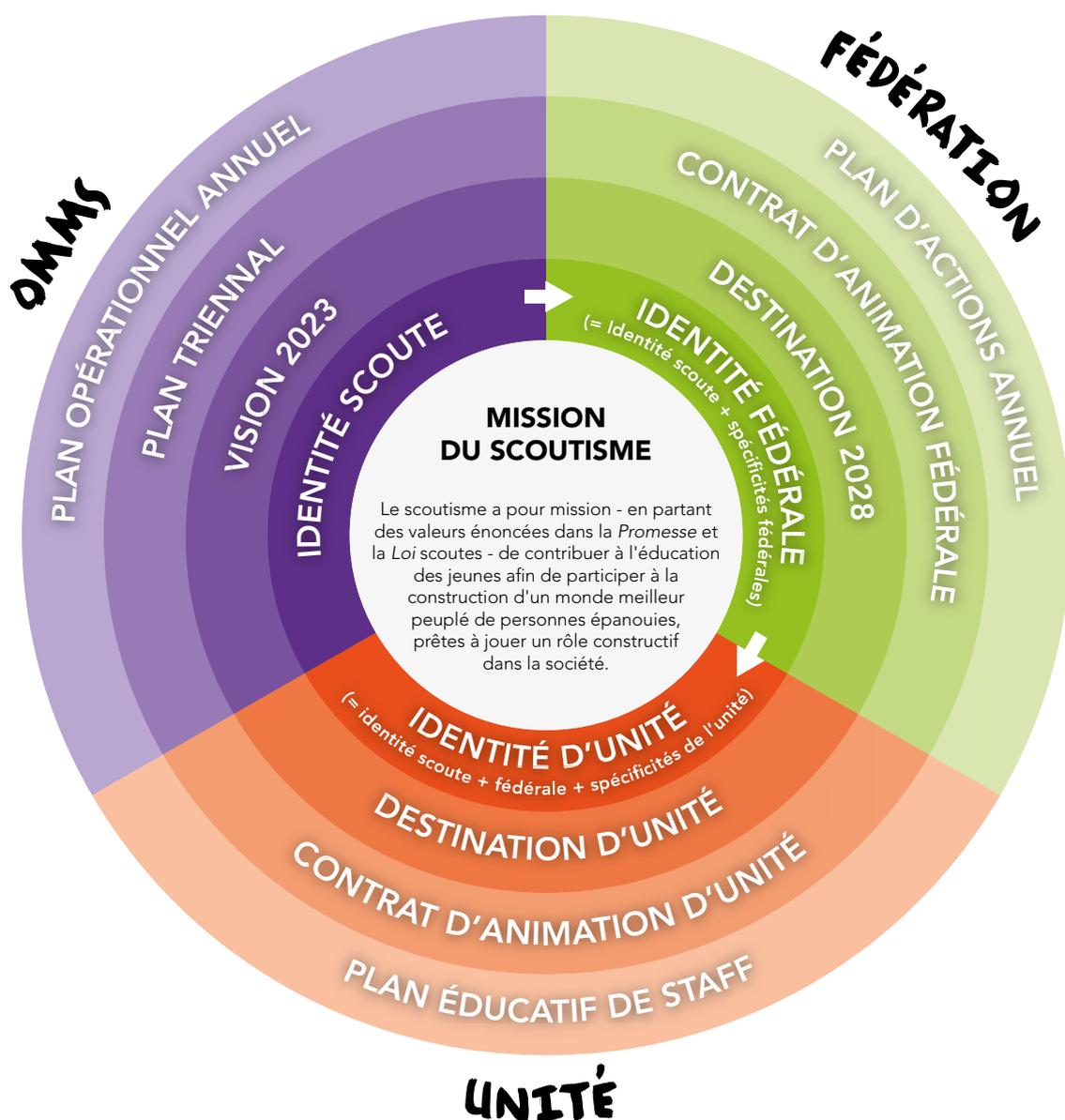


CHAPITRE 3

PRIORITÉS

TABLEAU DES PRIORITÉS

	OMMS	Les Scouts	Unités
Long terme (+ 10 ans)	Vision 2023	Destination 2028	Destination
Moyen terme (+ 3 ans)	Plan triennal	Contrat d'animation fédérale	Contrat d'animation d'unité
Court terme (1 ans)	Plan opérationnel annuel	Plan d'actions annuel	Plan éducatif de staff



PRIORITÉS À LONG TERME

OMMS

Pourquoi ?

La vision du scoutisme et ses priorités stratégiques ont été conçues pour promouvoir des actions cohésives entre les fédérations du monde. L'objectif principal est de permettre aux organisations scouts nationales de réussir la mission du scoutisme.

La vision exprime la façon dont nous nous projetons dans neuf ans, avec l'ambition de « créer un monde meilleur ». Les priorités stratégiques, quant à elles, doivent nous guider dans nos tâches, nous permettant de réaliser nos objectifs

Quand ?

C'est en 2014, lors de la Conférence mondiale du scoutisme, qu'est adoptée la *Vision 2023*, avec une échéance donc, du scoutisme au niveau mondial ainsi que ses priorités stratégiques.

Les Scouts

Pourquoi ?

Notre fédération fait face à des enjeux à long terme. C'est la raison pour laquelle elle a défini une vision qui donne de grandes orientations qui serviront d'inspiration aux contrats d'animation fédérale et éclaireront les décisions que les organes du mouvement doivent prendre et qui engagent le mouvement au-delà du mandat en cours.

Quand ?

Inspirés par la définition de la vision 2023 de l'organisation mondiale du mouvement scout, l'équipe de Jérôme Walmag a décidé de créer un groupe de travail constitué de cadres fédéraux, de cadres locaux et d'animateurs de section. Ce groupe a proposé à l'assemblée fédérale du 12 mars 2016, une vision appelée *Destination 2028*. Cette vision stratégique à long terme n'est pas figée : elle est ponctuellement revue et validée par l'assemblée fédérale.



Vision 2023

D'ici 2023, le scoutisme sera le principal mouvement éducatif pour les jeunes dans le monde, permettant à 100 millions de jeunes de devenir des citoyens actifs capables d'apporter un changement positif au sein de leur communauté et dans le monde à partir de valeurs partagées. Voici les 6 priorités stratégiques telles que présentées dans le texte de Vision 2023.

1. ENGAGEMENT DES JEUNES

Le scoutisme doit donner aux jeunes l'opportunité de développer les compétences et les connaissances leur donnant les outils pour prendre une part active au sein du mouvement et de leur communauté. Participation, reconnaissance et échange intergénérationnel sont les éléments clés du cadre éducatif que nous devons offrir à nos jeunes membres.

2. MÉTHODES ÉDUCATIVES

Le programme des jeunes doit offrir un environnement d'apprentissage non-formel permettant de renforcer les capacités des jeunes pour affronter les défis de demain. Le scoutisme doit attirer, former et conserver des bénévoles adultes de qualité capables d'offrir ce programme aux jeunes.

3. DIVERSITÉ & INCLUSION

Le scoutisme doit être le reflet des sociétés au sein desquelles il existe et travailler activement pour accueillir toutes les personnes sans distinction. La diversité ne doit pas seulement se refléter au sein des membres mais aussi dans les méthodes et les programmes utilisés au sein du mouvement.

4. IMPACT SOCIAL

Chaque scout doit être impliqué dans un service communautaire et partager son expérience pour inspirer d'autres jeunes. À travers les projets et les activités, les scouts apportent une contribution à leur communauté et deviennent les leaders d'un changement positif.

5. COMMUNICATION ET RELATIONS EXTÉRIURES

L'image du scoutisme doit être le reflet exact de ce que nous faisons et des raisons pour lesquelles nous le faisons, témoignant ainsi de nos valeurs partagées. En utilisant les méthodes les plus efficaces en matière de communication et en s'engageant dans des partenariats stratégiques pertinents, le scoutisme doit être reconnu comme le principal mouvement de jeunesse dans le monde.

6. GOUVERNANCE

La gouvernance de l'OMMS doit rendre compte de ses actions, être transparente, efficace et clairement liée à sa stratégie globale, axée sur la réalisation de la mission et de la vision du mouvement. Les rôles et responsabilités des différents niveaux de l'organisation doivent être clairement définis et compris, assurant ainsi une approche axée sur le client. Ce faisant nous assurons un niveau de synergie élevé à tous les niveaux de l'OMMS avec un réel «retour sur investissement».

Dans le cadre de cette vision, un plan triennal mondial est voté au cours de la conférence mondiale du scoutisme et fixe les priorités d'actions à plus court terme.

DESTINATION

2028

Voici comment, aujourd'hui, en 2016, nous voyons Les Scouts dans douze ans.

En 2028, le scoutisme sera un mouvement crédible qui s'enrichit des diversités sociale et spirituelle. Son impact éducatif et son action de services seront reconnus. Chaque jeune sera fier d'appartenir à une fraternité mondiale. Les animateurs, conscients et formés à leur rôle, proposeront une animation scout actuelle et engagée.

UN MOUVEMENT ENGAGÉ



Chaque bénévole est conscient de son rôle éducatif et du sens de son engagement. La structure fédérale propose des formations adaptées avec les ressources humaines suffisantes et les moyens matériels adéquats. Grâce à la formation et à l'accompagnement des bénévoles, la durée moyenne d'engagement a augmenté. Les animateurs sont les acteurs principaux des décisions du mouvement. Les parents sont des partenaires pour les conseils d'unité.

UN MOUVEMENT FRATERNEL



Chaque scout se sent partie intégrante du mouvement. Les scouts cultivent ce sentiment grâce à des événements fédéraux récurrents dans lesquels ils se rencontrent. Les scouts, les animateurs et les cadres vivent une relation de proximité et de dialogue. La fédération développe des partenariats forts avec les autres associations scoutées et guides en Belgique et dans le monde. Dans le mouvement, les décisions sont transparentes et démocratiques.

UN MOUVEMENT CENTRÉ SUR LES JEUNES



Pour renforcer la qualité de leur animation, les animateurs s'investissent dans un parcours de formation. L'animation scoutée met le jeune au centre des décisions qui concernent sa section pour l'aider à exercer son rôle de citoyen. Il développe son estime de soi et des autres. Tous les animateurs établissent à tout moment une relation de bienveillance avec leurs scouts. Les branches ados amènent un plus grand nombre de jeunes au terme de leur parcours scout. Les pionniers vivent véritablement le scoutisme.

UN MOUVEMENT AVEC UN IMPACT SOCIAL



La société bénéficie des nombreuses actions de service organisées par les unités. Le mouvement établit des partenariats avec des acteurs sociétaux dans l'optique de créer un monde meilleur.

UN MOUVEMENT OUVERT



Le mouvement est accessible à chacun, quelles que soient ses origines et ses convictions, et reflète la diversité de la société. Il crée des unités là où le besoin s'en fait sentir. Partant de valeurs communes, l'animation est respectueuse des convictions religieuses et philosophiques de chacun. La dimension spirituelle est présente dans l'animation de chaque section.

UN MOUVEMENT CRÉDIBLE



La société reconnaît le rôle éducatif du mouvement et le perçoit comme une organisation de jeunesse crédible, ouverte sur le monde, notamment grâce à une communication active et moderne. Le scoutisme évolue avec son temps et remet régulièrement ses pratiques en question, tant au niveau local que fédéral. Chaque scout est fier de son appartenance au mouvement.

Rejoins-nous sur lesscouts.be



PRIORITÉS À MOYEN TERME

Le plan triennal

Pourquoi ?

Basé sur le thème *Grandir Ensemble*, le plan triennal 2017-2020 décrit les objectifs et les *indicateurs clés de performance* fixés pour chacun d'entre eux. Il évoque également la manière dont le Comité mondial du scoutisme procédera pour réaliser le travail nécessaire dans le but d'atteindre ces objectifs. Enfin, il présente quelques idées et conseils sur le rôle que les organisations scouts nationales et les Régions peuvent jouer pour contribuer à la réalisation de ce plan.

Quand ?

Tous les trois ans, le plan triennal est revu par le biais d'un processus participatif impliquant les organisations scouts nationales désirant participer aux discussions d'élaboration. Suite à la conférence mondiale lors de laquelle le sujet est abordé, le Comité mondial du scoutisme produit une version plus élaborée du plan triennal, en accord avec les *indicateurs clés de performance* pour chacun des objectifs.

Texte officiel

La totalité du plan triennal 2017-2020 est à découvrir sur le site de l'OMMS.

Le contrat d'animation fédérale

Pourquoi ?

Notre fédération construit tous les trois ans un contrat d'animation fédérale : les unités et l'assemblée générale unissent leur réflexion pour aider un ou plusieurs candidat(s) à la fonction de président fédéral à construire un ensemble de priorités.

Il s'agit bien d'un contrat, il engage chacun : les cadres fédéraux et locaux, les unités, représentées par leurs délégués. Il sert aussi de base au travail des permanents de l'association.

Une fois adopté, ce contrat est la base de l'action de la structure de soutien. Tous les cadres fédéraux ont pour mission de le soutenir et de construire sa mise en œuvre, notamment par les travaux du conseil fédéral.

Quand ?

Le contrat d'animation fédérale existe depuis très longtemps dans notre fédération. Mais c'est à partir de 2001 qu'il a été construit non plus par des délégués régionaux mais par des représentants directs de chacune des unités. Le contrat d'animation fédérale actuel est élaboré tous les trois ans et est validé lors de l'assemblée fédérale, laquelle est composée des délégués des unités ainsi que du conseil fédéral et de l'assemblée générale.

Le contrat d'animation d'unité (et plan USO)

Pourquoi ?

Nous sommes un mouvement de jeunesse pour et PAR les jeunes. Ce sont les animateurs des sections, réunis par une équipe d'unité (qu'on appelait auparavant de « synthèse ») qui prennent les décisions et les actions nécessaires pour que l'unité soit la plus opérationnelle possible et vive un scoutisme de qualité.

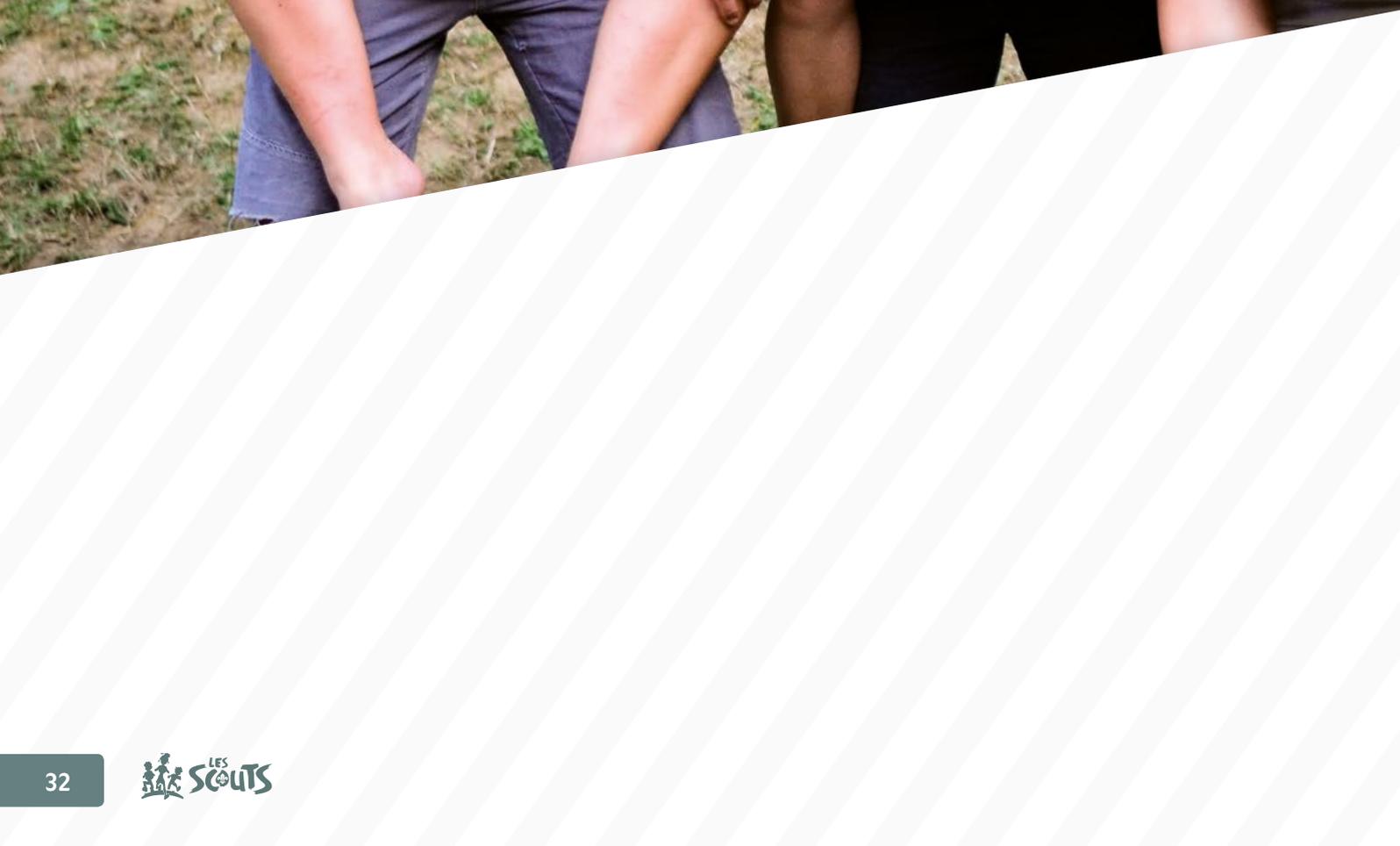
Tous les deux ans, ils construisent avec un candidat animateur d'unité (et ses équipiers) un contrat d'animation pour l'unité. Ils définissent les priorités qu'ils souhaitent poursuivre. Le plan USO (Unités scouts opérationnelles) leur offre une grille de lecture en douze piliers et leur permet de mesurer les objectifs précis atteints ou à atteindre. Un cahier développe des pistes pour avancer concrètement.

Quand ?

Il existe de nombreuses occasions dans l'unité pour faire le point, regarder en arrière, se choisir de nouveaux objectifs ; en particulier, au moment de la mise en place de l'animateur d'unité. Au terme des rencontres préparatoires, le contrat et son pilote (ainsi que ses équipiers) sont proposés au vote du conseil.

Le plan USO a été construit par le conseil fédéral en 2000. Il a été réactualisé par le même conseil en 2007 et en 2010. Un nouveau pilier (qualité de l'animation scout) a ensuite été ajouté en 2014.







CHAPITRE 4

DIRECTIVES D'ANIMATION

Positions communes GSB

Pourquoi ?

Chaque été, les groupes scouts et guides partent à l'aventure au-delà de leur localité. Ils campent pour la plupart en Belgique, où certaines communes deviennent pendant deux mois les terres d'accueil de milliers de jeunes. Il est essentiel que la cohabitation entre habitants et scouts et guides en camp se passe bien, dans le respect de chacun et la compréhension de la réalité de l'autre. Dans cet objectif, les cinq mouvements guides et scouts de Belgique (regroupés sous l'association *Guidisme et Scoutisme en Belgique*) ont décidé de partager une position commune sur les activités de porte-à-porte et de mendicité, la consommation d'alcool, les nuisances sonores et les virées..

Quand ?

En mai 2011, les cinq mouvements scouts et guides, *Les Scouts*, *Scouts en Gidsen Vlaanderen*, *Les Guides*, *les Scouts et Guides Pluralistes* et *FOS Open Scouting*, se sont engagés à suivre ces recommandations et à responsabiliser leurs groupes. Ce document a été revu en 2019 pour intégrer une position sur les virées.

Texte officiel

Le document présentant cette position est à retrouver sur notre site.

Alcool et produits psychotropes

Pourquoi ?

Les jeunes viennent dans nos sections avec les problèmes et les difficultés présentes dans la société. Mais au-delà de ce constat, un éducateur doit essayer de faire sa part de travail et de réagir de manière cohérente. Souvent interpellée par des animateurs et des cadres pris dans l'une ou l'autre tourmente, la fédération a pris le temps de réfléchir à sa position face aux consommations. Cette position traite de l'ensemble des psychotropes avec une attention particulière sur l'alcool, la drogue sociale de notre société.

Quand ?

Le travail s'est déroulé en plusieurs temps.

En 2000-2001, Marc Fraineux a conduit un groupe de travail pour définir les bases d'un positionnement cohérent par rapport à notre ambition éducative. Le refus de se débarrasser trop facilement d'un jeune en difficulté est posé en premier.

Ensuite, en 2005-2006, alimenté par les travaux de Pascale Impe, le conseil fédéral a choisi de préciser davantage certaines normes et a renforcé l'idée de responsabilité permanente de toute personne en situation d'animation.

En 2011-2012, le conseil fédéral a repris le dossier pour aboutir à une position en phase avec la réalité de nos staffs et de nos sections.

Texte officiel

Le document présentant cette position est à retrouver sur notre site.

Code qualité de l'animation chez Les Scouts

Le code qualité de l'animation répond aux recommandations de l'OMMS reprises dans la directive *Safe from Harm*. En signant ce code qualité de l'animation, l'animateur s'engage à organiser et animer des activités qui respectent à la fois la *Convention internationale des droits de l'Homme*, la *Convention internationale des droits de l'Enfant*, les législations en vigueur et le cadre d'accueil de l'ONE. Tous les ans, chaque animateur s'engage à prendre connaissance du *Code qualité de l'animation* et à le respecter durant l'entièreté de son année d'animation.

Pourquoi ?

Face à différents problèmes récurrents, il a été jugé nécessaire d'être très explicite.

Les animateurs et les staffs d'unité demandent souvent un éclairage, une « position de la fédération ». Ce texte est envoyé chaque année aux animateurs et, individuellement, ils sont invités à exprimer leur engagement à respecter diverses consignes, indispensables aussi bien pour la sécurité de tous que pour l'image de notre mouvement.

Quand ?

Ce document a été élaboré en plusieurs étapes par le conseil fédéral, pendant l'année scout 2003-2004. D'abord appelé *Code qualité camp*, il a été positionné dès la rentrée scout 2004 en code permanent. En 2006, puis en 2013, il a été revu : des précisions ont été apportées sur différents points (notamment l'alcool et le droit à l'image). Depuis 2018, les animateurs s'engagent à signer ce code qualité de l'animation dès la rentrée scout.



DÉVELOPPER UNE ANIMATION CENTRÉE SUR LA CONFIANCE, LE RESPECT ET LA FRATERNITÉ.

Je respecte les pratiques philosophiques et spirituelles ainsi que les limites physiques, psychologiques et morales de chacun. Je n'organise ni ne laisse faire des pratiques et mises en scène effrayantes, humiliantes ou dégradantes, physiquement et/ou moralement. Entre autres, je ne réveille en aucun cas des scouts en pleine nuit sans raison valable ou ne les mets en contact avec des matières ou des mélanges dégoûtants.

SE SOUCIER DE LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DE CHACUN.

Le local, le terrain de jeu, l'endroit de camp et les espaces de stockage de matériel font l'objet d'une reconnaissance avec les scouts. Au cours de celle-ci, les éventuels endroits dangereux sont mis en évidence, protégés ou balisés. Je maintiens ces lieux en ordre pour minimiser le risque d'accident. De plus, je range et conserve dans un espace de stockage approprié les outils et autres objets dangereux. Je prends connaissance, en toute discrétion (en respect de la vie privée), de la fiche médicale de chacun pour agir et réagir de manière appropriée si nécessaire. La voie publique est utilisée de manière prudente. Avec ma section, je m'informe, découvre et respecte le code de la route. Par ailleurs, l'utilisation de véhicules motorisés pour jouer, entre autres lors de poursuites ou traques de scouts, est interdite. Si j'utilise ma voiture, je veille à respecter le nombre maximum de passagers autorisés (une personne = une ceinture de sécurité).

METTRE EN ŒUVRE UNE HYGIÈNE DE VIE ÉDUCATIVE.

Je privilégie l'utilisation de produits frais et la confection de repas équilibrés, en quantité suffisante. J'évite de jouer avec la nourriture. Je veille à l'hygiène générale du lieu de vie (local, endroit de camp, cuisine, sanitaires...). Je respecte les régimes alimentaires éventuels, qu'ils soient d'ordre médical ou philosophique. Je veille à ce que chacun se lave régulièrement, dans le respect de sa pudeur. Je respecte les besoins de sommeil de chacun, y compris les miens. Ces besoins sont plus élevés dans le cadre d'une vie active en plein air.

ÊTRE EN ÉTAT D'ANIMER 24 H SUR 24.

Le scoutisme offre des moments privilégiés de relation avec chaque scout. Cela demande une présence et une disponibi-

lité constantes et implique le souci de la fraîcheur physique et mentale de chacun, de jour comme de nuit. Je me dois, en tant qu'adulte du mouvement, d'être en permanence en pleine possession de mes moyens. La communauté scientifique propose le taux de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang comme limite au-delà de laquelle les réflexes et la capacité de conscience de son état sont altérés. Je m'engage à respecter cette limite, de jour comme de nuit, en situation de responsabilité vis-à-vis de jeunes (qu'ils soient physiquement présents ou non). Je m'engage également à ne pas consommer d'autres produits psychotropes.

INFORMER LES PARENTS.

Chaque parent doit recevoir à temps et par un moyen approprié les informations nécessaires aux réunions et au camp. Je les avertis rapidement des éventuels problèmes rencontrés par leur enfant. Je permets à chaque scout de correspondre avec ses parents en toute confidentialité.

CRÉER DES RELATIONS AMICALES AVEC LES UNITÉS DE TOUS LES MOUVEMENTS, PENDANT L'ANNÉE ET LES CAMPS.

Tous les scouts créent des rencontres positives avec les autres. Je veille à ce que ce principe soit clairement compris par tous (par les scouts, par les animateurs et par tout autre adulte qui les accompagne). Virer un camp (s'introduire de manière non autorisée dans un camp), quelle que soit l'intention et le résultat, est interdit.

SOIGNER LES RELATIONS AVEC LE VOISINAGE.

Les scouts respectent le calme et la quiétude des habitants et de leur environnement. Je m'informe des règlements communaux qui peuvent avoir un impact sur mes activités (déchets, utilisations des chemins vicinaux...). Les opérations de mendicité (argent ou nourriture), le vol et les dégradations (de matériel urbain, de récoltes...) sont proscrits. Je veille à le communiquer à mes scouts.

ÊTRE PRUDENT DANS L'UTILISATION DES COORDONNÉES ET DES PHOTOS DES SCOUTS.

Par respect de leur vie privée, je n'utilise les coordonnées et les données personnelles des scouts que dans le cadre de ma mission d'animateur. En aucun cas, je ne les diffuse à des tiers. Je veille à l'utilisation appropriée des photos prises dans le cadre d'activités scoutées. De préférence, je les diffuse via des espaces sécurisés et j'informe les parents. Je retire toute photo à la demande du scout ou de ses parents.

Destination de camp

Pourquoi ?

Depuis le début des années 2000, la fédération interdisait la sortie des Pionniers du territoire européen. Cela pour une question de cout, de voyage lointain au nom d'un "faux" humanitaire, de dégâts causés aux populations (donc aux scouts) des pays d'accueil, et au manque d'accompagnement et de suivi possible de la part de la fédération.

Il s'agissait alors, pour la commissaire internationale et la responsable de la branche Pionniers, de se reposer la question. D'une part parce que la règle datait un peu, d'autre part parce que le monde et les habitudes de voyage avaient évolué depuis la première règle : union européenne élargie, couts diminués pour les transports, arrivée de l'euro, volonté franche du scoutisme d'éduquer à la citoyenneté mondiale...

Quand ?

Le conseil fédéral s'est positionné en 2014, après plusieurs mois de travail.

À l'abri de la maltraitance

Pourquoi ?

Le mouvement scout est un mouvement ouvert à tous sans distinction de sexe, d'origine, de race ou de croyance. Le Scoutisme offre aux enfants et aux jeunes la chance de développer leur potentiel émotionnel, intellectuel, physique, social et spirituel en tant qu'individus, citoyens du monde et membres de communautés locales, nationales et internationales.

La politique « À l'abri de la maltraitance » (aussi appelée 'Safe from Harm') vise à garantir le bien-être, le développement sain et la sécurité des enfants et des jeunes tout au long de leur parcours au sein du mouvement scout.

Quand ?

En 2002, la *Conférence mondiale du scoutisme* adopte la résolution « Protégeons les scouts de la maltraitance ». Plusieurs évolutions ont lieu aux niveaux national, régional et mondial, et contribuent à faire progresser la protection de l'enfance et de la jeunesse.



En 2017, la *Conférence mondiale du scoutisme* adopte la politique mondiale « À l'abri de la maltraitance ».

Pendant l'année 2018-2019, le conseil fédéral de la fédération des Scouts initie un travail autour de la politique « À l'abri de la maltraitance » et de son application au sein de l'association. Le projet est actuellement en cours de développement.

lesscouts.be



@lesscouts